

Département du CALVADOS
Arrondissement de CAEN
Canton CAEN 1
Commune de Verson (14790)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION 10/12/2024	L'an deux mil vingt quatre Le 16 décembre à 20h
DATE D'AFFICHAGE 10/12/2024	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.
ENVOI EN PRÉFECTURE	<u>Étaient présents</u> : Mme Donatin, Maire. Mmes Brioul, Lanfranc de Panthou, MM. Deau, Gué, Joubin, Le Bourgeois, Adjointes.
<u>NOMBRE DE MEMBRES</u>	Mmes Grenèche, Héroult, Le Déroff, Letourneur, Roux, Vandercamère- Desmortreux, MM. Courteille, Deloget, Fouchet, Grelier, Le Rétif, Monsimier, Péru, Pignorel, Conseillers.
EN EXERCICE : 27	<u>Absents excusés</u> :
PRÉSENTS : 21	Mme Delbecque a donné pouvoir à Mme Vandercamère-Desmortreux Mme Perrier a donné pouvoir à Mme Brioul M. Bouchard a donné pouvoir à M. Le Rétif
VOTANTS : 24	Mme Quesnel, M. Simon, M. Stoffel
	<u>Secrétaire de séance</u> : M. Deloget

OBJET : Convention de financement avec le Rectorat de l'Académie de Normandie dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique pour l'Ecole élémentaire Victor Hugo

M. Gué, maire-adjoint délégué à la politique éducative, indique que dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique NEFLE « Notre école faisons-la ensemble », l'école Victor Hugo à Verson a présenté un "Projet pour un environnement scolaire harmonieux" qui a été validé lors de la commission compétente du 16/10/2024.

Le budget du projet pédagogique retenu étant fixé à 9 700 € pour l'achat de matériel d'activité physique quotidienne (APQ), l'Etat s'engage à verser à la commune une subvention d'un montant maximum de 9 700 € pour couvrir les dépenses prévues.

Il est proposé d'établir une convention avec le Rectorat de l'académie de Normandie afin d'organiser la gestion financière du projet.

Considérant la convention ainsi présentée,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser Madame la Maire à signer la convention de financement avec le Rectorat de l'Académie de Normandie dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique pour l'Ecole élémentaire Victor Hugo telle que présentée en annexe à la présente délibération ;
- D'autoriser Madame la Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.



La Maire,

Nathalie DONATIN